

En raison des perturbations des réseaux sociaux, votre quotidien en ligne "Malikilé" vous informe que la rubrique « Lu sur la toile » ainsi que la publication du journal sur facebook, whatsapp et tweeter seront momentanément interrompues. Nous vous remercions de votre compréhension. La rédaction

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 13 JUILLET 2020

644

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



IBK / M5-RFP

arrestations et tueries en masse



IBK / M5-RFP : La rupture est consommée



De la chute d'un dictateur à un autre : L'Histoire se répéterait-elle pour Me Mountaga Tall ?



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	IBK M5-RFP : arrestations et tueries en masse 4	P.4
Brèves	<p>Demande de démission de IBK et son régime : Le 4ème discours d'IBK à la nation vu par Moussa Sidibé P.9</p> <p>COMMUNIQUE Yelema P.9</p> <p>Répression des manifestants contre le régime IBK : Alpha Condé expédie clandestinement des bérets rouges de Soronkoni à Bamako pour un soutien discret à IBK P.9</p> <p>DECLARATION N°03-2020-CNDH P.10</p> <p>Ibrahim Ikassa Maiga membre du Comité Stratégique du M5-RFP : La République en danger au Mali! P.10</p> <p>Saccages des bâtiments publics : Les FORSATS pointées du doigt P.11</p> <p>Communiqué du Groupe Média Energie suite à l'agression de ses reporters par des Manifestants du M5 FRP P.11</p> <p>Communiqué des faïtières de la presse : Soutien total à l'ORTM P.11</p>	
Actualité	<p>Insécurité au Mali : Au moins « trois civils meurent chaque jour » P.12</p> <p>Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence : Y a-t-il un réseau de falsification de documents ? P.13</p> <p>IBK tire sur la justice : les magistrats ripostent P.14</p>	
Politique	<p>M5-RFP : Déclaration sur les répressions des 10 et 11 juillet 2020 P.15</p> <p>IBK/M5-RFP : La rupture est consommée P.16</p> <p>De la chute d'un dictateur à un autre : L'Histoire se répéterait-elle pour Me Mountaga Tall ? P.18</p>	
Culture & société	<p>Soutien à la pouponnière de Niamana : La BNDA remet un chèque de 3 millions F CFA pour le parrainage de 10 enfants P.21</p>	
International	<p>Côte d'Ivoire : Deuil national, choc et incertitudes après la mort du premier ministre P.22</p> <p>En grève depuis le 15 juin au Sénégal : Les greffiers ignorés par Macky et Malick Sall P.24</p>	
Sport	<p>Que sont-ils devenus... Ousmane Guindo : Dieu, la famille et le Stade malien P.25</p>	



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



IBK / M5-RFP : arrestations et tueries en masse

Des centaines de milliers de Maliens ont participé au meeting organisé, le vendredi 10 juillet 2020, par les membres du Mouvement du 5 juin - Rassemblement des forces patriotiques. Ils ont finalement adopté une position radicale, en appelant les manifestants à la désobéissance civile.

La tension est montée d'un cran dans notre pays. Sous un soleil de plomb, des centaines de milliers de Maliens ont convergé vers le Boulevard de l'Indépendance pour répondre à l'appel du Mouvement du 5 juin - Rassemblement des forces patriotiques. Très en colère contre le pouvoir en place, les manifestants scandaient « IBK dégage ! ». Pour cette troisième sortie, l'imam Mahmoud Dicko, l'autorité morale du mouvement, n'a pas fait le déplacement.

Dans la stratégie de galvaniser davantage les manifés, le ton de cette activité de contestation contre le régime d'IBK a été donné par Mohamed Salia Touré, une figure de proue du M5. Il a lu les résolutions retenues par ses pairs. Selon lui, le M5-RFP a pris acte du discours du Président de la République, prononcé très tardivement dans la nuit du 8 au 9 juillet 2020. Ce discours, comme le précédent, a déçu les attentes légitimes des Maliens en ce qu'il n'a apporté aucun élément nouveau pour la sortie

de la crise actuelle dont IBK est le principal responsable, malgré l'implication des Maliens de bonne volonté et de la communauté internationale. Prenant à témoin le peuple et la communauté internationale, le M5-RFP a révélé que les demandes légitimes du peuple malien ont été ignorées par monsieur Ibrahim Boubacar Keita. **En conséquence, le peuple malien, à compter de ce vendredi 10 juillet 2020, décide : le memorandum de sortie de crise du 30 juin 2020 est caduc ; le retour à l'exigence initiale de la démission pure et simple de M. Ibrahim Boubacar Keita et de son régime ; la non reconnaissance de l'autorité et du pouvoir de M. Ibrahim Boubacar Keita comme Président de la République du Mali et l'entrée en désobéissance civile sur toute l'étendue du territoire national et dans la diaspora. Le M5-RFP appelle les Maliens et les Maliennes, partout où ils se trouvent, sur l'ensemble du territoire national et dans la diaspora, à se mobiliser mas-**

sivement et sans relâche, pour mettre en œuvre toutes les actions énoncées, jusqu'à la démission du Président de la République et de son régime", a-t-il lu.

A sa suite, madame Sy Kadiatou Sow s'est apesantie sur « les 10 commandements de la désobéissance civile ». Il s'agit, entre autres, d'occuper les services publics, de faire un blocus des villes, des ponts, des ronds-points, de faire une rotation des groupes selon les disponibilités, de lancer sur les voies publiques la marche de l'escargot, de faire des simulations de pannes de véhicules sur les voies, de faire un blocus des intersections, de ne faire aucun paiement d'amendes ni de contraventions et de mettre en place des groupes mobiles de communication.

La participation des femmes !

Ces femmes, pour la plupart, étaient des personnes d'âge mûr et avaient pour seul objectif la démission du Président. Depuis le 5 juin dernier, une série de manifestations se sont succédées à Bamako et dans certaines régions

du pays. Elles étaient pour la plupart munies de balai, de spatule, de louche, etc.

Elles s'exprimaient à travers ces matériels et réclamaient le départ immédiat du Président de la République car, d'après elles, selon nos coutumes et traditions, la présence desdits matériels sur les lieux d'une manifestation n'est pas fortuite : ça a toujours fait effet.

Pour Rokia Touré, son balai en main signifie la fin pour ce régime : « balayage du pouvoir ». En effet, les femmes exprimaient ainsi leur ras-le bol contre le chef de l'Etat qui, selon elles, gouverne le pays depuis 7 ans mais la situation socio-politique et économique ne fait que se dégrader de jour en jour.

« **Depuis 7 ans nos enfants, nos maris et nos frères meurent au front comme des animaux ; des innocents sont tués de façon arbitraire au centre. Vraiment nous en avons marre** », a déclaré Awa Coulibaly. Elle ajoute : « **cela fait 2 années successives que nos enfants ne suivent pas les cours normalement** ».

En plus de la démission du Président de la République, certaines d'entre elles décriaient

l'implication du fils du Président, l'honorable Karim Keita, dans toutes les affaires de l'Etat et le mensonge au sommet de l'Etat.

L'entrée en vigueur de la désobéissance !

Après le meeting qui a respecté scrupuleusement le caractère pacifique, l'ordre fut donné d'occuper l'Assemblée nationale, la Primature et l'ORMT la télévision d'Etat. Une foule déchainée s'est dirigée vers ces structures dans l'optique de les occuper. Le vin était tiré et il fallait le boire. L'Assemblée nationale a-elle été vandalisée par les manifestants ou par des casseurs infiltrés par le pouvoir pour ternir l'image du M5-RFP ? En tout hypothèse ces saccages ont causé une perte énorme à notre pays. La cour de l'Office de radiotélévision a été à son tour assiégé. Des dégâts incommensurables ont été enregistrés lors de la dispersion de la foule par les forces de l'ordre. Dans la foulée, les structures sanitaires ont enregistré plusieurs blessés et des décès.



La reprise des violences

Le samedi, 11 juillet 2020, malgré la pluie qui a arrosé la capitale, Bamako- était-ce une manière pour l'omnipotent de calmer les esprits - les esprits sont restés échauffés. Contre toute attente le siège de la CMAS est pris d'assaut par des agents de force de l'ordre. Après leur passage, c'était la désolation totale et l'indignation. Les locaux ont été saccagés et même le bureau de l'imam Mahmoud Dicko n'a pas été épargné de cette forfaiture. Mais face à la gravité de la situation, des jeunes surexcités ont érigé des barricades sur pratiquement toutes les grandes artères de la capitale. Un acte qui, selon les manifestants, rime avec la désobéissance civile. La suite dépasse tout commentaire. Au niveau de Sogoniko, des forces de l'ordre sont entrées en altercation avec une foule déchainée. Dans leur mission de rétablir l'ordre, ils ont fait usage des gaz lacrymogènes. Devant des jeunes déterminés à aller jusqu'au bout de leur objectif au prix de leur vie, ne pouvant plus contenir la foule, certains éléments des forces de l'ordre ont fait recours à leurs armes. Des informations font également de tirs à balles réelles sur des paisibles populations qui ne réclament que plus de justice sociale, de sécurité et le changement du système de gestion du pays. Des jeunes atteints par balles, jonchaient dans le sang sans aucune assistance sanitaire. Devant la maison du président de la Cour constitutionnelle, le corps d'un manifestant a été retrouvé sans vie.

Selon Kaou Abdramane Diallo, un des porte-paroles M5-RFP, c'est dans les environs de 10h en pleine réunion au siège de la CMAS. « Ils nous ont attaqués et saccagé le siège de la CMAS cassant les meubles, emportant des documents et arrêtant beaucoup de militants M5-RFP... J'ai personnellement été blessé à l'épaule, au genou et à la main. A 14 heures, au siège du Chef de file de l'opposition où on s'est réfugié pour une réunion du comité stratégique du M5, ils sont venus investir les lieux et procédé à l'arrestation de Choguel Maïga et Mountaga Tall et en confisquant nos appareils téléphoniques. De 16 heures à 23 heures, les Forsat lourdement armés ont passé l'après-midi à tirer des gaz et balles réelles sur les attroupements de jeunes de Badalabougou, de Sabalibougou, Magnambougou, Niamakoro et Quartier-Mali. Pire, ils ont tenté d'investir le

domicile de l'imam DICKO malgré un important dispositif de bouclier humain qui s'est constitué chez lui pour le protéger. Il y a eu 2 morts là-bas devant la mosquée. Les gardes devant la maison vide de Manassa Danioko ont tué au moins 3 adolescents et blessés beaucoup d'autres », a-t-il déploré.

La mosquée de l'imam pris pour cible

Comme si cela ne suffisait pas, la mosquée de l'imam Dicko a été un théâtre de scènes horribles voire atroces. Dans des vidéos circulant sur les réseaux sociaux, des manifestants ont été pris pour cible par des agents des forces de l'ordre. Plusieurs morts auront été enregistrés. L'enterrement des victimes a eu lieu devant une foule attristée. Aussi, il faut noter que la prière mortuaire a été conduite par l'imam Dicko. Les victimes reposent désormais au cimetière de Sabalibougou. Force est de constater que la population de

Badalabougou est restée tapie chez elle, par peur d'être atteinte par une balle perdue. Le dimanche, dans la matinée, l'imam Dicko a appelé ses partisans au calme. Il a affirmé qu'il fera une adresse pour donner la conduite à tenir pour la suite.

Des arrestations !

Pour tenter de circonscrire les dégâts, les forces de l'ordre ont procédé à l'arrestation des figures emblématiques du mouvement. Il s'agit de : Issa Kaou Djim, de l'imam Oumarou Diarra, Choguel Maïga, Adama ben le Cerveau. Me Mountaga Tall a regagné sa famille, après quelques heures passées au Camp I de Bamako. « **Interpellé avec Choguel Kokalla Maïga, le samedi après-midi, après une longue audition au cours de laquelle j'ai assumé les 10 commandements de la désobéissance civile, mon rôle et ma place au M5-RFP, malgré mon refus catégorique de partir sans mes camarades**





j'ai été "expulsé manu militari" à 23 heures du Camp I sur protestation du bâtonnier, la lutte continue », a-t-il tweeté juste quelques instants après sa libération. Après recoupement d'information, une centaine de personnes ont été interpellées. Ces arrestations ne sont pas de nature à apaiser le climat social apparemment très tendu dans notre pays. La tension est toujours perceptible dans la capitale malienne.

Le message d'apaisement de l'imam Dicko

Il s'est incliné devant la mémoire des victimes. « Je lance un appel à tous les Maliens en général, les jeunes en particulier. Je leur

demande plus de retenue. Je leur ai dit depuis le 19 juin et je le maintiens, on peut être fort sans être violent. La lutte que nous menons, c'est pour restaurer la nation malienne. C'est pour encore donner à cette nation sa dignité et son honneur. C'est pour faire en sorte que cette gouvernance catastrophique qui nous a conduits dans cette situation où le Mali est en train de s'abîmer sous nos yeux, ne soit pas une réalité, que ça soit un souvenir. Ce mouvement que nous avons enclenché, je pense que c'est le début d'un espoir qui doit rester mais dans la dignité, dans la tranquillité, dans le respect des autres. C'est ce que je dois dire, tout en n'oubliant pas les pays amis qui nous ont

appelés, qui nous assistent. Ceux qui nous ont envoyé des messages pour nous demander d'être mesurés. Parce que quand on vous parle, qu'on vous demande d'être encore mesurés chez vous, c'est un conseil d'ami. On n'oublie pas tous ces pays amis qui sont en train de nous accompagner dans cette difficulté que nous traversons actuellement », a-t-il rappelé. Au moment où nous mettons sous presse cet article, la libération sans condition des autres caciques du mouvement était également attendue.

Affaire à suivre

■ Ibrahim Sanogo

Mouvement du 5 Juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP)

DECLARATION SUR LES REPRESIONS DES 10 ET 11 JUILLET 2020

Le Peuple malien et tous les observateurs et amis du Mali témoignent, de façon unanime, que le Mouvement du 5 Juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) a situé toutes ses actions dans le cadre de la loi et de la légitimité.

Après les rassemblements des 5 et 19 juin 2020, le M5-RFP a encore, de façon exceptionnelle, mobilisé le 10 juillet 2020 à Bamako, sur l'ensemble du territoire national et dans la Diaspora, des millions de Maliennes et de Maliens pour dire non à la corruption, à l'impunité, à la malgouvernance, et demander légitimement la démission de Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA et de son régime oligarchique et ploutocratique.

En effet, face au refus de Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA d'écouter le Peuple, le M5-RFP a, en toute responsabilité, appelé nos compatriotes à exercer leur droit constitutionnel de désobéissance civile pacifique décliné en dix (10) points assortis de recommandations fortes pour éviter tout débordement ou violence.

C'est ainsi que, déjà depuis la place de l'indépendance, un des éléments infiltrés lourdement armé a été démasqué, protégé et remis aux forces de l'ordre.

Par la suite, des manifestants ont pacifiquement occupé la cour de l'ORTM, près de deux (2) heures pendant lesquelles des responsables du M5-RFP, présents sur les lieux, ont rappelé aux militants les consignes de retenue et de non-violence constamment données par le Comité stratégique. Le professionnalisme des forces de sécurité présentes, qui fraternisaient quasiment avec les manifestants a été salué par les mêmes responsables ainsi qu'en témoignent des enregistrements vidéo.

C'est alors qu'à la surprise générale, paniqué par ces scènes de fraternisation, le régime de Monsieur Ibrahim Boubacar Keita a envoyé ses éléments de répression avec des consignes claires : réprimer et tuer. Ainsi, avec les premiers tirs à balles réelles, la manifestation pacifique a été violemment dispersée par ces forces de répression.

Les morts, les blessés graves, les douilles de balles ramassées sur les lieux confirment la volonté claire et préméditée de tuer de Monsieur Ibrahim Boubacar Keita qui, sans aucun doute, a utilisé des forces parallèles aux forces régulières de sécurité de notre Pays. En témoignent, d'ailleurs, les langues étrangères utilisées par beaucoup d'agents de ces forces, ainsi qu'ont pu le constater de nombreux citoyens.

Des responsables du M5-RFP dont Issa Kaou N'Djim, Adama Ben Diarra, Oumarou Diarra et de nombreux militants ont, par la suite, été arrêtés ou enlevés en dehors de toutes règles et au mépris de leurs droits les plus élémentaires.

Le Siège du M5-RFP a aussi été attaqué et saccagé par des éléments de répression encagoulés et venus à bord de SOTRAMA, qui ont emporté des documents et matériels, et empêché les militants et responsables d'y accéder.

Ces assassinats, arrestations et attaques, loin de démobiliser ou intimider le Peuple malien, le renforcent dans sa conviction que Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, ayant déjà la mort de milliers de civils et de militaires sur la conscience en raison des détournements des fonds alloués à l'équipement des Forces de défense et de sécurité, a désormais les mains tachées du sang des victimes innocentes froidement abattues à Sikasso, Kayes et Bamako.

Il est aujourd'hui clair que les prétendus appels au calme ou autres mains tendues de Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, véritables opérations de communication éculées qui ne trompent plus personne, ne changent en rien la réalité des faits : Monsieur Ibrahim Boubacar Keita doit DÉMISSIONNER.

En conséquence, le M5-RFP tient Monsieur Ibrahim Boubacar Keita seul RESPONSABLE des dérives en cours et réaffirme sa ferme détermination à atteindre pleinement son objectif : sauver Mali.

Le M5-RFP engage ses militants, partout où ils se trouvent à mettre en application toutes les consignes contenues dans son document intitulé « LES 10 COMMANDEMENTS DE LA DESOBEISSANCE CIVILE » du 10 juillet 2020.

Le Comité stratégique du M5-RFP prie pour le repos de l'âme des défunts dont le jeune Fayçal CISSE fauché par balles le 10 juillet 2020, présente ses condoléances aux familles endeuillées et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

En raison du saccage du Siège de la CMAS, **le point de presse du M5-RFP est reporté au dimanche 12 juillet 2020 à 16H30 au siège de la CMAS**, pour informer l'opinion nationale et internationale sur l'évolution de la situation.

Bamako, le 11 Juillet 2020

Pour le M5-RFP

Cheick Oumar SISSOKO

Issa Kaou N'DJIM

Choguel K. MAIGA

Demande de démission de IBK et son régime : Le 4ème discours d'IBK à la nation vu par Moussa Sidibé



Les démolisseurs du pays, au sens digne de ce nom sont ceux qui détournent les fonds destinés à l'outil de défense du Mali en pleine guerre antiterroriste et de reconquête de son territoire en toute impunité ! Le premier démolisseur est celui qui en premier chef ne sanctionne pas cette forfaiture à la hauteur de l'atteinte au Mali dans son entièreté!

Les démolisseurs du pays sont ceux qui ont l'indignité de nous dire qu'il n'existe pas de moyens pour rapatrier les corps de nos vaillants soldats tombés sur le champ de l'honneur mais en même temps dilapident de l'argent dans les jouissances obscènes (même si ces deniers privés, moralement aucun digne fils du Mali, avec un tel rôle dans l'architecture de la gouvernance ne peut se permettre un tel forfait) ! Les démolisseurs sont le président et sa famille qui vivent dans un insolent luxe alors que le pays trime!

Les démolisseurs sont des gouvernants qui adoptent une loi sur leur propre initiative mais ne les respectent pas! Les démolisseurs sont ceux qui n'ont pas de vision pour leur pays que de petits calculs politiques sans impact positif à long terme sur le pays et son devenir...

Oui les actes de vandalisme sont à condamner et avec la dernière rigueur, mais par ceux qui sont légitimes à le faire. On ne pousse pas un peuple à bout dans l'injustice et l'iniquité et s'arroser le droit légitime de le traiter de démolisseur.

Répression des manifestants contre le régime IBK : Alpha Condé expédie clandestinement des bérets rouges de Soronkoni à Bamako pour un soutien discret à IBK

Une source douanière, en poste à Kourémalé, ville frontalière entre le Mali et la Guinée, révèle : « Un fait ahurissant s'est produit, dans la nuit de jeudi à vendredi, à la frontière de Kourémalé. En effet, des dizaines de camions militaires, remplis de soldats habillés en tenues civiles, en provenance du camp de Soronkoni, a franchi la

COMMUNIQUE



Le Parti YELEMA le changement déplore avec une grande tristesse les événements survenus les 10 et ce jour 11 juillet 2020. Il présente ses condoléances émues aux familles de victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Nous condamnons l'usage des balles réelles par les forces de l'ordre et les invitons à plus de retenue. Le Parti YELEMA le changement est solidaire avec tous ceux qui ont subi des dommages matériels et dénonce les actes commis à l'Assemblée Nationale et à l'ORTM.

A ce titre, Il estime que la violence n'est pas un moyen d'expression démocratique.

Il invite les acteurs sociopolitiques à tourner définitivement le dos aux actions attentatoires aux biens et aux personnes.

Le Parti YELEMA le changement n'en oublie pas pour autant que ce qui se passe est la conséquence de l'attitude non constructive du régime face aux revendications du Mouvement M5 elles-mêmes alimentées par la grande exaspération de nos compatriotes.

En conséquent, il invite le chef de l'Etat à aller beaucoup plus loin que le simple énoncé de principe afin de résorber cette crise.

Bamako le 11/07/2020.

Mamadou KEITA, 10e Vice-Président YELEMA.



frontière pour prendre la direction de Bamako.

Le président Alpha Condé tente-t-il de sauver le pouvoir de son ami IBK par l'envoi discret de militaires guinéens à Bamako, pour réprimer le peuple frère du Mali? Rien n'est moins sûr.

Mandian SIDIBE Journaliste exilé à Paris

DECLARATION N°03-2020-CNDH



La Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH) suit avec une attention particulière l'évolution de la crise sociopolitique, à travers différentes manifestations dont celle du 10 juillet marquée par l'appel à la désobéissance civile et ayant dégénéré. L'Institution Nationale des Droits de l'Homme s'incline devant la mémoire de la victime décédée et souhaite prompt rétablissement aux blessés. Elle déplore les dégâts matériels enregistrés à l'Assemblée Nationale, à l'ORTM, dans certains endroits de la capitale, et condamne les actes de vandalisme et de pillage. De plus, la CNDH est préoccupée par la suite des événements tendant vers une radicalisation des positions de différents acteurs sociopolitiques susceptible de générer des cas d'abus et/ou de violations graves des droits de l'homme.

Aussi, la CNDH se fondant sur les instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux, notamment la Constitution du Mali du 25 février 1992; la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948; la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 31 juin 1981; le Pacte International relatif aux Droits civils et politiques du 16 décembre 1966;

lance un appel pressant au respect et à la protection des droits humains sur l'étendue du territoire national;

rappelle le respect du droit et de la liberté constitutionnels de manifester pacifiquement sans troubler l'ordre public tout en respectant concomitamment les droits fondamentaux à la sécurité, à l'intégrité physique, à la propriété de toute personne résident au Mali;

rappelle l'exigence du respect par les forces de maintien d'ordre et de sécurité des principes de la légalité, de la nécessité et de la proportionnalité, dans leurs interventions;

invite les autorités à s'abstenir de toute arrestation arbitraire et/ou illégale;

recommande aux autorités d'engager un dialogue sincère et constructif autour des préoccupations légitimes des populations y compris les réformes juridiques et institutionnelles nécessaires à la refondation de l'Etat malien;

invite les acteurs de la scène sociopolitique y compris les populations à la désescalade de la violence, en vue de favoriser un climat de paix et de sécurité propice au dialogue et négociations sereins.

Pour la CNDH, la protection des droits de l'homme est une responsabilité partagée.

Bamako, le 11 juillet 2020

Ibrahim Ikassa Maiga membre du Comité Stratégique du M5-RFP : La République en danger au Mali !



À la suite d'une réunion du Comité de crise du M5-RFP tenue ce jour 11 juillet 2020 au Siège du Chef de file de l'opposition Badala Sema-Gexco, des agents, commandés par un certain Doucouré, y ont fait irruption et violenté des responsables du Mouvement qui attendaient de signer une Déclaration validée par ladite réunion. Lesdits agents, après nous avoir tenus en joue et récupéré tous nos téléphones, ont identifié et amené Choguel Kokalla Maiga et Me Mountaga Tall.

Nous autres, Souleymane Koné, Abdel Kader Maiga et Ibrahim Ikassa M. avons été initialement arrêtés dans la salle de réunion par un autre agent lourdement armé, et une fois au dehors, la foule qui se trouvait devant les locaux a dissuadé ledit agent armé de nous amener, les autres éléments ayant disparu avec leurs otages Choguel et Mountaga, ainsi que les téléphones de Souleymane Koné.

Par la suite, nous avons protégé l'agent armé abandonné par les autres contre la clameur populaire qui montait jusqu'à ce qu'il ait rejoint des policiers en faction devant une résidence se trouvant dans la même rue. Il apparaît clairement que le régime IBK se fascise et piétine tous les principes républicains et libertés constitutionnelles des citoyens : répressions injustifiées et tirs à balles réelles, arrestations arbitraires et violations des sièges de partis et associations politiques.

Nous prenons l'opinion nationale et la communauté internationale à témoin que le régime IBK répond aux revendications justes et pacifiques par la brutalité gratuite avec son lot de morts, de blessés et d'arrestations arbitraires, de saccages des lieux,...

Le Peuple malien reste debout, et l'autoritarisme ne passera pas!

Vive la République!

Vive la Démocratie!

Vive le MALI!

Ibrahim Ikassa Maiga.
M5-RFP

Communiqué du Groupe Média Energie suite à l'agression de ses reporters par des Manifestants du M5 FRP



Le Groupe média Energie informe l'opinion nationale et internationale de l'agression de ses reporters Harouna Keita, journaliste Reporter d'images et Fanta Cissé, Journaliste par des individus mal intentionnés, dans l'exercice de leur fonction.

La triste scène s'est produite ce vendredi, 10 Juillet 2020, à Bagadadij non loin de l'Assemblée Nationale, lors de la manifestation du M5-RFP. Ils ont été dépossédés de leurs équipements de travail et biens personnels (téléphones, caméra et porte-monnaie).

Le Groupe Média Energie condamne avec la dernière Energie cet acte barbare et ignoble, tout en rassurant qu'une procédure judiciaire sera engagée aux fins de mettre la main sur les auteurs.

Le Groupe Média Énergie tient à assurer que cet acte indigne ne fera que renforcer le moral de ses reporters engagés nuit et jour pour informer, sensibiliser et éduquer la population.

Bamako, 11 Juillet 2020

Rédacteur en Chef, Moussa Salif Diarra

Communiqué des faïtières de la presse : Soutien total à l'ORTM

C'est avec une très grande affliction que les faïtières de la presse malienne ont suivi l'occupation anarchique de l'ORTM par des manifestants du M5- RFP. Celle-ci a été suivie du saccage des locaux ainsi que de l'incendie de plusieurs véhicules de service et du personnel.

En ce moment gravissime, nous, membres des faïtières de la presse, manifestons notre soutien indéfectible à nos confrères de l'ORTM.

Condamnons avec la dernière rigueur la tournure violente prise par les événements

- Plaidons pour une plus grande sécurisation des hommes de média et de leurs biens.

- appelons les manifestants au calme et à l'esprit de discernement.

- Réaffirmons notre profond attachement à la liberté d'expression et d'opinion.

- formulons le vœu que le personnel soit dédommagé à concurrence des préjudices subis.

Exhortons l'ensemble des journalistes à œuvrer pour l'apaisement et à l'observance des règles d'éthique et de déontologie.

- Aux acteurs politiques de privilégier le dialogue, la paix pour la résolution de la crise politique actuelle.

Fait à Bamako le samedi 11 juillet 2020

Saccages des bâtiments publics : Les FORSATS pointées du doigt



Peuple du Mali, vigilance, sur la «FORSAT » dont la pratique est bien différente des pratiques de nos policiers et de nos gendarmes ! La vérité c'est qu'il y a des forces infiltrées au Mali, qui jouent à salir l'image de nos forces armées, à l'ORTM, les policiers et gardes étaient arrivés à sympathiser avec les milliers de manifestants qui y ont passé au moins 01 h et quelques sans absolument rien casser, il suffit de regarder toutes les pickups, quatre ou cinq, au milieu de la foule et personne n'y a touché, aucun bureau n'a été attaqué, le Directeur est resté sans être agressé.

C'est lorsque les Forsats, (dirigés et organisés parallèlement à nos autres forces armées) sont arrivés sur les lieux que les saccages ont commencé d'un autre côté alors même que plusieurs milliers de manifestants avaient vidé les lieux.

Rappelez-vous que ces Forats ont été à Konshiga, Kéniéba, Niono, Sikasso et même ce matin ils ont saccagé le siège de la CMAS.

Peuple du Mali une équipe de cinq à six personnes dont nous taisons les noms pour le moment sont les seuls responsables de cette barbarie qui ne vise qu'à diffamer le Mouvement M5, qui avec succès a arrêté hier un infiltré avec deux pistolets et plusieurs munitions, et le M5 a pu le sécuriser et l'a remis aux gendarmes.

À l'Assemblée Nationale, le scénario est pire, pendant que plusieurs adultes étaient parvenus à convaincre non sans difficulté les manifestants, des tirs de gaz ont retentis de l'intérieur et des infiltrés ont pu causer des dégâts pour les coller au M5.

La provocation et les arrestations arbitraires continuent et le régime a choisi le chemin de la violence, ignorant que la vérité est divine et que les Maliens, aujourd'hui savent tout sur tous.

Ensemble avançons jusqu'à la victoire du Mali fort !

On peut contredire BOCOUM, mais rappelez-vous que tous ceux qui ont menti sur la situation de Niono, ont fini par la fermer, car BOCOUM ne parle jamais au hasard ni pour plaire, ni pour déplaire !

WKDTS système kô !

Maison de la presse: Dramane Aliou Koné

Chevalier de l'ordre national du Mali

URTEL: Bandiougou Danté

ASSEP: Bassidiki Touré

Groupe patronal de la presse écrite: Chahana Takiou

APPEL - Mali: Modibo Fofana

Boubacar Yalcouyé: Mouvement de Protection de la Presse contre les Violences (MPV-MALI)

Insécurité au Mali : Au moins « trois civils meurent chaque jour »

La crise sécuritaire ne connaît toujours pas de répit en république du Mali. Les chiffres fournis par les organisations humanitaires sont assez parlants. Au moins, « trois civils meurent chaque jour » pour raison d'insécurité.

Depuis le début de l'année 2020, le Mali enregistre une augmentation de l'insécurité, notamment des violences à l'égard des civiles dans les régions de Mopti, Ségou et Gao, souligne l'organisme humanitaire des Nations Unies au Mali (OCHA Mali). Au total, « 128 attaques de villages — dont les civils en sont les principales victimes — et 89 mouvements de population ont été recensés », précise OCHA Mali dans un communiqué de presse publié le 10 juillet 2020.

Des civils pris pour cible

Selon Johannes Van der Klaauw, coordonnateur humanitaire adjoint pour le Mali, « les civils continuent de payer le plus lourd tribut aux conflits dans le pays ». À ses dires, « les conséquences humanitaires des attaques de villages, des tueries, des enlèvements, de la destruction des champs et des greniers et du vol de bétail notamment dans la région de Mopti sont sans précédent ». Et M. Johannes de préciser que dans une telle situation d'insécurité, il est difficile d'assister la population affectée.

« Les violences inter et intra-communautaires et les attaques armées contre les populations, les villages et les infrastructures publiques continuent de porter atteinte à la protection des civils et de causer de nombreuses pertes en vies humaines », précise OCHA Mali dans son communiqué qui indique qu'« au total, 443 civils ont été tués entre janvier et mai 2020 ». En moyenne, « trois civils meurent chaque jour



en raison de l'insécurité », déplore cette organisation humanitaire des Nations Unies. Durant la même période en 2019, au total 558 civils ont été tués au Mali.

Des violations des droits de l'homme

Entre janvier et mars 2020, « 47 cas de meurtres et mutilations ont été documentés, dont 31 enfants tués et 16 enfants mutilés. Cela marque une forte augmentation par rapport au trimestre précédent (19 enfants tués et mutilés) », indique-t-on dans le communiqué.

OCHA Mali, attentif aux violations des droits de l'homme ainsi que du droit international humanitaire, rappelle l'attaque du 1er juillet 2020, dans le cercle de Bankass, région de Mopti, au cours de laquelle 30 civils ont été tués. Entre le 3 et le 7 juillet 2020, dix autres villages du cercle de Koro, dans la même région, ont subi des attaques, indique-t-on.

OCHA Mali indique que durant seulement le premier semestre de l'année 2020, 1 775 cas ont été enregistrés contre 1 882 cas pour toute l'année 2019. Quant aux violations des droits de l'enfant, le nombre de cas enregistré est de 322 pour le premier trimestre de 2020.

250 000 déplacés internes en avril 2020.

« Face à cette situation, les survivants de ces attaques ont fui en grand nombre vers des endroits estimés plus sûrs », explique-t-on dans le communiqué. En avril 2020, le nombre de personnes déplacées internes (PDI) est passé de 60 000 en avril 2018, à 250 000 en avril 2020, précise-t-on. Près de 50 % des déplacés vivent dans les régions de Mopti et de Ségou et « plus de la moitié (58 %) sont des enfants de moins de 18 ans », souligne OCHA Mali.

« Les infrastructures publiques comme les

écoles, les ponts, les bacs font de plus en plus fréquemment l'objet d'actes de sabotage, notamment par l'utilisation de substances explosives », rapporte OCHA Mali avant d'indiquer que le 1er juillet, le bac de Lellehoye, dans la commune de Bourra, cercle d'Ansongo, région de Gao, a été incendié par des hommes armés. Ce n'est pas tout, le 7 juillet, le pont 43, dans le cercle de Bandiagara, région de Mopti, a été détruit par un engin explosif improvisé. Ces destructions de ponts portent atteinte à la protection des populations.

Mettre fin à la violation

M. Buti Kale, représentant du HCR au Mali, invite les parties au conflit à mettre fin « à la violence » et d'assurer « la protection des civils notamment des réfugiés, des personnes déplacées internes et des civils de façon générale dans leurs zones d'opérations conformément au droit des réfugiés, au droit international des droits de l'homme et au droit international humanitaire ».

Pour assurer la sécurité et la dignité des civils, il est plus qu'urgent que tous les acteurs et décideurs s'impliquent fortement, selon OCHA Mali. Car, en plus de la crise sécuritaire, « le Mali reste également affecté par une insécurité alimentaire sévère qui a atteint son niveau le plus élevé depuis 2014 avec 1,3 million de personnes touchées pendant cette période de soudure ». À toutes ces situations s'ajoute la pandémie de Covid-19, « avec le plus grand nombre de cas enregistrés dans le district de Bamako suivi des régions de Tombouctou et de Mopti ». Enfin, « avec le début de la saison des pluies, les inondations restent une menace supplémentaire pour les ménages vulnérables vivant dans les zones à risque ».

■ **Togola**

Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence : Y a-t-il un réseau de falsification de documents ?



Un vaste réseau de falsification de documents règne à la Direction nationale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence de Bamako. Sous la protection du DG Boucadary Doumbia, ce réseau s'étend à des opérateurs économiques, des transitaires et à des douaniers. Au Mali, selon les textes, pour qu'un importateur puisse faire entrer un produit commercial sur le territoire, il doit avoir au préalable une «Intention d'importation ». Ce document donne des informations sur l'importateur, certains détails sur les marchandises, le nom de l'intermédiaire chargé du transit et le numéro de domiciliation de ce dernier. L'intention d'importation est délivrée par les services de la direction nationale du Commerce et de la Concurrence. À travers ce document, l'importateur paie une taxe au Trésor et on lui délivre un numéro.

Un réseau de falsification de l'intention d'importation.

En complicité avec le Directeur National du Commerce et de la Concurrence de Bamako, M. Boucadary Doumbia, certains opérateurs et transitaires détournent l'argent de l'Etat. Au lieu d'acheter légalement l'intention d'importation, ils font recours à un réseau qui établit de « fausses intentions d'importations ». Ce réseau opère au sein de la direction nationale du Commerce et de la Concurrence de Bamako. Bien structuré, ce réseau a confectionné un tampon au nom du Directeur Régional du Commerce et de Concurrence de Bamako, M. Zédion Dembelé. Et sa signature est aussi imitée. Ce faux document est aussi accompagné d'un numéro d'immatriculation fictif pour le transitaire. Et pour finir, le réseau donne un faux numéro faisant état du paiement de la

taxe au Trésor par l'importateur.

Toujours dans la logique de la tricherie, certains de ces importateurs importent des produits autres que ceux signalés dans l'intention.

La complicité des agents de douane

Ces irrégularités doivent être décelées par les agents de la douane. Pour vérifier si l'importateur a réellement fait le paiement de la taxe au trésor, il suffit que les agents de la douane vérifient son numéro de versement via l'ordinateur. De même pour contrôler la nature des marchandises, il suffit qu'ils regardent l'intérieur du camion. Mais ils font l'aveugle pour laisser entrer les marchandises sur le territoire malien. Les importateurs se voyant dans l'infraction graissent volontairement leur patte pour passer frauduleusement avec leurs marchandises.

Le Directeur national du Commerce et de la Concurrence : promoteur de ce réseau mafieux

Le premier responsable de la direction nationale du Commerce et de Concurrence, M. Boucadary Doumbia, est le premier complice de ce réseau véreux. Avec ses acolytes : opérateurs, transitaires et douaniers, ils se partagent la taxe qui doit être versée au Trésor. Puisque le réseau prend de l'ampleur, certains fonctionnaires intègres relevant de son service ont voulu s'opposer à ce vol organisé. Ils ont été châtiés par le Directeur National lui-même. L'un de ses agents à Bamako ayant manifesté son désaccord avec ce réseau avait été balancé à Gao par le Directeur national par une décision de mutation. L'agent a refusé de partir. De même, le deuxième responsable d'alors de la Direction Régional du Commerce et de la Concurrence de Kayes s'était plaint du réseau. Pour le punir, M. Doumbia l'a muté injustement à Niour du Sahel en chômage technique.

Puisque la signature du Directeur régional du Commerce et de la Concurrence de Bamako est sur ces faux documents, il est impératif que ce dernier fasse une plainte pour se démarquer de cette mafia, sans quoi, il sera aussi considéré comme complice.

■ Oumar Bagayogo

IBK tire sur la justice : les magistrats ripostent

Le Président IBK a mis le pied dans la grande fourmilière des syndicats des magistrats maliens qu'il pointe du doigt comme étant responsables de « l'engouement des populations pour la justice expéditive des pseudos djihadistes ». Face à ce discours du Président de la République qui ressemble à une accusation, les deux syndicats des magistrats ont rompu le silence.



Dans son discours à la Nation du mercredi 08 juillet, IBK s'est attiré la colère du pouvoir judiciaire malien, en appelant à une «saine distribution de la justice dans toutes les juridictions». Et cela, en faisant référence aux contestations nées de l'arrêt de la Cour Constitutionnelle lors des législatives. En voulant désavouer Manassa Danioko et ses autres collègues de la Cour constitutionnelle, le Président a élargi le problème à tous les membres du pouvoir judiciaire malien. «**Nous savons hélas que l'engouement des populations pour la justice expéditive des pseudos djihadistes s'explique par le rejet de la justice d'Etat avec ses tares qui lui sont connues dont la corruption et la durée des procédures**», a dit le Président dans son adresse à la nation sur la crise sociopolitique.

Ces propos du Chef de l'Etat sont restés en travers de la gorge des deux syndicats de magistrats dont les militants se battent dans des conditions précaires pour une justice équitable au Mali. Dans un communiqué conjoint, le Syndicat Autonome de la Magistrature (SAM) et le Syndicat Libre de la Magistrature (SY-

LIMA) disent avoir «**suivi avec déchirement**» le discours à la Nation d'Ibrahim Boubacar Kéita.

Dans ce communiqué, les magistrats rappellent à l'ordre le Président IBK et lui signalent que le Mali est «**l'un des rares pays au monde à n'accorder que moins d'un pour cent de son budget au secteur de la justice**». **Comme pour dire que la justice est à l'image de sa politique.**

Par ailleurs, le SAM et le SYLIMA rappellent que les magistrats maliens travaillent dans des «conditions inhumaines et dégradantes», et vivent dans une précarité «criante soigneusement entretenue». «La Justice a besoin de moyens, pas de mépris dans sa souffrance», indique le communiqué des deux syndicats des magistrats qui demandent la levée de « **nombreux obstacles dressés devant la justice**».

Pour le SAM et le SYLIMA, l'attitude du Président IBK à faire passer la justice comme l'incarnation de la corruption au Mali est une «**diversion qui ne saurait convaincre**». «**Pas un seul juge n'a été épinglé pour des faits d'atteinte aux biens publics par les**

nombreux rapports de vérification des structures de contrôle de la gestion des finances publiques», révèle ledit communiqué.

Mieux, les deux syndicats signalent au Président que seuls les politiques occupant certaines fonctions trouvent des ententes pour «entretenir et favoriser l'impunité» avec des privilèges et immunités au grand dam de l'intérêt général.

Du coup, les deux syndicats estiment que le Président de la République ferait mieux d'opérationnaliser la Haute Cour de Justice qui n'a jamais tenu de procès alors qu'elle ne manque pas de justiciables. «L'immunité parlementaire passe aujourd'hui pour une couverture, les demandes de levée de la mesure restant le plus souvent sans suite, ou sans suite favorable», dénoncent les syndicalistes qui risquent de regagner bientôt le front social pour aboutir à certaines de leurs anciennes revendications toujours rangées dans les tiroirs du gouvernement.

■ Ibrahim Sanogo

M5-RFP : Déclaration sur les répressions des 10 et 11 juillet 2020



Après les rassemblements des 5 et 19 juin 2020, le M5-RFP a encore, de façon exceptionnelle, mobilisé le 10 juillet 2020 à Bamako, sur l'ensemble du territoire national et dans la Diaspora, des millions de Maliennes et de Maliens pour dire non à la corruption, à l'impunité, à la malgouvernance, et demander légitimement la démission de Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA et de son régime oligarchique et ploutocratique.

En effet, face au refus de Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA d'écouter le Peuple, le M5-RFP a, en toute responsabilité, appelé nos compatriotes à exercer leur droit constitutionnel de désobéissance civile pacifique décliné en dix (10) points assortis de recommandations fortes pour éviter tout débordement ou violence.

C'est ainsi que, déjà depuis la Place de l'Indépendance, un des éléments infiltrés lourdement armé a été démasqué, protégé et remis aux forces de l'ordre.

Par la suite, des manifestants ont pacifiquement occupé la cour de l'ORTM, près de deux (2) heures pendant lesquelles des responsables du M5-RFP, présents sur les lieux, ont appelé aux militants les consignes de retenue

et de non-violence constamment données par le Comité stratégique. Le professionnalisme des forces de sécurité présentes, qui fraternisaient quasiment avec les manifestants a été salué par les mêmes responsables ainsi qu'en témoignent des enregistrements vidéo.

C'est alors qu'à la surprise générale, paniqué par ces scènes de fraternisation, le régime de Monsieur Ibrahim Boubacar Keita a envoyé ses éléments de répression avec des consignes claires : réprimer et tuer. Ainsi, avec les premiers tirs à balles réelles, la manifestation pacifique a été violemment dispersée par ces forces de répression.

Les morts, les blessés graves, les douilles de balles ramassées sur les lieux confirment la volonté claire et préméditée de tuer de Monsieur Ibrahim Boubacar Keita qui, sans aucun doute, a utilisé des forces parallèles aux forces régulières de sécurité de notre Pays. En témoignent, d'ailleurs, les langues étrangères utilisées par beaucoup d'agents de ces forces, ainsi qu'ont pu le constater de nombreux citoyens.

Des responsables du M5-RFP dont Issa Kaou N'Djim, Adama Ben Diarra, Oumarou Diarra et de nombreux militants ont, par la suite, été

arrêtés ou enlevés en dehors de toutes règles et au mépris de leurs droits les plus élémentaires.

Le Siège du M5-RFP a aussi été attaqué et saccagé par des éléments de répression en-cagoulés et venus à bord de SOTRAMA, qui ont emporté des documents et matériels, et empêché les militants et responsables d'y accéder.

Ces assassinats, arrestations et attaques, loin de démobiliser ou intimider le Peuple malien, le renforcent dans sa conviction que Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, ayant déjà la mort de milliers de civils et de militaires sur la conscience en raison des détournements des fonds alloués à l'équipement des Forces de défense et de sécurité, a désormais les mains tachées du sang des victimes innocentes froidement abattues à Sikasso, Kayes et Bamako. Il est aujourd'hui clair que les prétendus appels au calme ou autres mains tendues de Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, véritables opérations de communication éculées qui ne trompent plus personne, ne changent en rien la réalité des faits : Monsieur Ibrahim Boubacar Keita doit DÉMISSIONNER.

En conséquence, le M5-RFP tient Monsieur Ibrahim Boubacar Keita seul RESPONSABLE des dérives en cours et réaffirme sa ferme détermination à atteindre pleinement son objectif : sauver Mali.

Le M5-RFP engage ses militants, partout où ils se trouvent à mettre en application toutes les consignes contenues dans son document intitulé « LES 10 COMMANDEMENTS DE LA DESOBEISSANCE CIVILE » du 10 juillet 2020.

Le Comité stratégique du M5-RFP prie pour le repos de l'âme des défunts dont le jeune Fayçal CISSE fauché par balles le 10 juillet 2020, présente ses condoléances aux familles endeuillées et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

En raison du saccage du Siège de la CMAS, le point de presse du M5-RFP est reporté au dimanche 12 juillet 2020 à 16H30 au siège de la CMAS, pour informer l'opinion nationale et internationale sur l'évolution de la situation. Bamako, le 11 Juillet 2020

Pour le M5-RFP
Cheick Oumar SISSOKO
Issa Kaou N'DJIM
Choguel K. MAIGA

IBK / M5-RFP : La rupture est consommée



Après deux rassemblements qui avaient drainé une foule de plusieurs centaines de milliers de personnes sur la place de l'Indépendance à Bamako, les 05 et 19 juin 2020, le M5-RFP a tiré toutes les conséquences de l'immobilisme du pouvoir d'Ibrahim Boubacar Kéita face aux revendications de ses opposants. Le 10 juillet 2020, les leaders du M5-RFP ont décidé de passer à la phase de désobéissance civile. C'est ainsi que des milliers de Bamakois se sont dirigés vers les édifices publics dont l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Mali, ORTM1 et ORTM2 et l'Assemblée nationale du Mali. La réaction des forces de l'ordre alliée à la surexcitation d'une foule en colère ont conduit à des violences qui ont fait officiellement 04 morts et plus de 70 blessés par balles. En réaction, le pouvoir a procédé à l'interpellation de plusieurs leaders de la contestation. Ainsi, l'épreuve de force qui couvait depuis un mois s'est manifestée avec la plus grande violence. Désormais la rupture semble consommée entre le pouvoir et le M5-RFP même si l'imam Mahmoud Dicko, qui n'avait pas pris part au rassemblement du 10 juillet, demeure l'interlocuteur encore capable de recoudre le tissu social déchiré. C'est un autre vendredi noir semblable, toute

proportion gardée, à celui de ce 22 Mars 1991 où les forces de l'ordre de Moussa Traoré avaient tiré sur la foule des manifestants qui réclamaient sa démission, que vient de vivre la capitale malienne en cette journée du 10 juillet 2020. Depuis 1991, Bamako n'avait pas connu de scènes d'émeute d'une foule en colère décidée à renverser le pouvoir en place. Il faut dire que l'affrontement entre le pouvoir et ses contestataires réunis au sein du M5-RFP était devenu inévitable après qu'IBK a rejeté le Mémoire qui lui avait été adressé sous forme d'ultimatum lui demandant de démissionner ainsi que tout son pouvoir. En effet, les centaines de milliers de Maliens mécontents et opposants qui se sont rassemblés les 05 et 19 juin 2020 sur la Place de l'Indépendance à Bamako, semblaient fatigués des rassemblements et demandaient une pression plus forte sur le pouvoir à travers la désobéissance civile proclamée par les leaders du mouvement. C'est pourquoi le vendredi 10 juillet 2020 était logiquement celui de l'action. Il n'est jamais facile de canaliser une foule aussi nombreuse parmi laquelle se cachent des agitateurs et des personnes malintentionnées comme celles qui ont procédé au pillage des locaux de l'Assemblée nationale du Mali. Ce sont des dommages collatéraux qui sont

quasiment difficiles à éviter et qui sont à l'origine du déferlement de violences qui ont suivi. L'intention des leaders du M5-RFP n'a jamais été la violence car la désobéissance civile se veut avant tout pacifique. Il s'agissait donc de bloquer certains endroits stratégiques de la capitale, comme les ponts sur le fleuve Niger, de manière à perturber le pouvoir. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'arrestation, par les organisateurs, d'un individu armé dans la foule massée à la Place de l'Indépendance lequel aurait déclaré la présence d'autres individus armés. C'est la preuve que les violences qui ont suivi n'étaient pas préméditées.

Toujours est-il que le vendredi, 10 juillet 2020, marque la rupture définitive entre IBK et le M5-RFP. Avec l'arrestation de certains dirigeants du mouvement de contestation, le pouvoir veut montrer qu'il entend désormais contrôler la situation. En décapitant l'opposition, IBK se donne un peu d'air et par la même occasion il dissout la Cour constitutionnelle qui était au cœur de la contestation. Ainsi, le M5-RFP aura malgré tout réussi à faire plier le Président de la République sur la question de la Cour constitutionnelle où Manassa Danioko, la Présidente, ainsi que trois de ses paires, refusaient obstinément de démissionner. Ce faisant, IBK donne raison à tous ceux qui ont toujours soutenu que cette Cour est à l'origine de la crise sociopolitique que traverse le Mali. Il reste la question de l'Assemblée nationale où siègent des députés dits « mal élus », y compris principalement son Président Moussa Timbiné, question sur laquelle IBK ne semble pas avoir pris une décision finale.

Ainsi, le Président de la République continue sa politique de petits pas qui ne sont pas de nature à résoudre la crise sociopolitique actuelle. En ces périodes de troubles, IBK ne peut pas faire l'économie d'une Assemblée nationale où une trentaine de députés ont été repêchés par un arrêt de la Cour constitutionnelle qui a complètement bouleversé les résultats provisoires proclamés par le Ministère de l'Administration territoriale. Mais il ne serait pas honnête de rejeter la responsabilité de la crise sociopolitique actuelle sur la seule Cour constitutionnelle car le Président de la République y a sa part de responsabilité. La détermination d'IBK d'imposer l'actuelle Président de l'Assemblée nationale prouve que le Président de la République tenait à l'élection de celui-ci. L'arrêt de la Cour



constitutionnelle lui a permis d'atteindre cet objectif car Moussa Timbiné avait été donné vaincu en Commune V du District de Bamako lors des élections législatives. Et on peut voir dans le refus de Manassa Danioko de démissionner, la détermination de ne pas être désignée comme la seule coupable. La décision du Président de la République de remembrer la Cour Constitutionnelle en gardant sa Présidente cachait mal la connexion entre les deux personnalités.

En tout cas IBK voudrait reprendre la main en arrêtant les plus incisifs des contestataires du M5-RFP. Et il a beau jeu de prôner encore le dialogue quand ses adversaires croupissent en

prison. L'avenir de l'opposition politique est fortement en jeu car il semble qu'elle n'avait pas un plan B en cas d'arrestation de ses leaders. Certes des groupes de jeunes continuent de faire de la résistance à Bamako mais en l'absence des principaux responsables du M5-RFP la lutte semble momentanément affaiblie. Sans doute ne s'attendait-on pas à une répression aussi violente des forces de l'ordre et la détermination d'IBK à s'accrocher au pouvoir même au prix du sang des Maliens. Avec 14 morts au moins et une centaine de blessés dans les rangs de ses manifestants, le M5-RFP est condamné à rebondir. Mais comment le pourrait-il s'il est pour le moment décapité

et si son guide spirituel Mahmoud Dicko se fait discret ces derniers temps ? Y a-t-il eu incompréhension entre l'Imam et les durs du M5-RFP sur la conduite de la contestation ou, comme l'ont souligné certains analystes, Mahmoud Dicko s'est-il mis à l'écart pour mieux servir d'intercesseur entre ses camarades de lutte et IBK ?

voilà qu'il en soit la crise sociopolitique au Mali reste entière car les différents maux qui ont prévalu à la naissance de la contestation demeurent. IBK a sans doute gagné une bataille mais pas la guerre. Pour reconquérir le cœur des Maliens, le Président de la République est condamné pour le restant de son mandat à entreprendre de profonds changements de manière à juguler la mauvaise gouvernance, la corruption, l'insécurité, la précarité et réconcilier les Maliens. Une telle entreprise ne sera possible qu'avec le concours de tous y compris l'opposition politique. Mais ce qu'il n'a pu réaliser en 7 ans le pourrait-il en 3 ? IBK est coutumier des bis repetita placent qui le caractérisent depuis 2013, l'année de son accession au pouvoir, et rien n'indique qu'il se soit amendé. Au contraire. Cependant, les événements du vendredi, 10 juillet 2020, viennent lui rappeler que les Maliens ne sont pas prêts à tout lui pardonner. Il faut espérer qu'il saura en tirer de bons conseils. Car ce serait une grave erreur de croire que le M5-RFP est mort.

■ **Diala Thiény Konaté**



De la chute d'un dictateur à un autre : L'Histoire se répéterait-elle pour Me Mountaga Tall ?



Au terme d'une réunion du Comité de crise du M5-RFP, tenue le 11 juillet 2020 au Siège du Chef de file de l'opposition à Badala Sema-Gexco, des agents commandés par un certain Doucouré, ont fait irruption dans la salle et violenté des responsables du Mouvement qui attendaient de signer une Déclaration validée par ladite réunion. Lesdits agents, après avoir tenus à joue les responsables présents sur les lieux et récupéré tous leurs téléphones, ont identifié et amené Choguel Kokalla Maïga et Me Mountaga Tall. Un acte de forfaiture du régime IBK qui aurait sans doute fait sourire Me Mountaga Tall, dans la mesure où « on n'apprend pas à un vieux singe comment faire des grimaces » ! En effet, bien avant mars 1991, Mountaga Tall était là, contrairement à beaucoup qui s'estiment aujourd'hui champion de démocratie... Autrement dit, en matière de lutte pour la démocratie, Mountaga fut pendant que beaucoup n'étaient ! Et Monsieur IBK sait très bien quel rôle et quel sacrifice a consenti Me Mountaga Tall pour l'avènement de la démocratie au Mali, tout comme il sait qu'il faudra plus que de simples actions d'intimidation (violence par voie de fait, arrestations extrajudiciaires, enlèvement et séquestration) pour arrêter une révolution en marche. Comme l'a dit l'autre, il apparaît désormais

clair que le régime IBK se fascise et piétine tous les principes républicains et libertés constitutionnelles des citoyens : répressions injustifiées et tirs à balles réelles, arrestations arbitraires et violations des sièges de partis et associations politiques. Faut-il le rappeler, le même Mountaga Tall qui se bat aujourd'hui pour un Mali meilleur débarrassé des mains d'un despote déguisé en démocrate et qui, avec son régime, pille notre pays, est l'un des membres fondateurs du Comité National d'Initiative Démocratique, Association à but politique qui a été la première à demander ouvertement l'instauration du pluralisme dé-

mocratique au Mali.

À ce titre, il a personnellement conduit les premières marches pour la démocratie au Mali. À la chute du parti unique et après l'instauration du pluralisme démocratique au Mali, Mountaga Tall avec d'autres militants de la démocratie dont un certain Cheick Oumar Sissoko, crée le Congrès National d'Initiative Démocratique dont il est le Président. Mais, entre la création du Comité National d'Initiative Démocratique pendant les heures folles de la dictature de Moussa Traoré et celle du Congrès National d'Initiative Démocratique après la chute de ce dernier, que de sacrifices consentis par Me Mountaga Tall qui fut combattu, traqué avant que le parti unique ne décide de son élimination pure et simple !

La preuve, on la trouve dans ce témoignage fait par Cheick Oumar Sissoko lors du retour triomphal de celui qui a toujours été considéré comme héros de la lutte contre la dictature de son exil forcé après la chute de Moussa Traoré... le même Cheick Oumar Sissoko qu'il retrouve aujourd'hui dans le combat d'honneur pour le Mali entamé par le M5-RFP : **« La première des choses, c'est de préserver la vie de Mountaga Tall, par ce qu'il était menacé de mort. Tout Bamako le savait, les milices privées, les forces armées en premier lieu, avaient investi le domicile de Maître Mountaga Tall, au nombre de 50**





personnes sans mandat de perquisition, sans mandat d'arrestation, rien du tout. Et nous avons les preuves, nous allons pouvoir les exhiber certainement, que des milices privées étaient constituées, et elles voulaient attenter à la vie de Maître Mountaga Tall. Il y a ce que les journaux ont écrit, moi je ne reviendrais pas dessus. Mais du moment qu'il était menacé, nous l'avons fait sortir, c'était une décision à nous. Puisque nous avions à faire aussi une tournée africaine et européenne, pour expliquer aussi ce que nous avons commencé depuis le 18 octobre. Il avait été tout à fait désigné pour aller le faire. Moi j'avais déjà commencé ce travail-là, pendant mes sorties, mais Mountaga était le mieux placé ».

Et Tall lui-même, au bas de l'avion qui l'a ramené au pays, déclarait : « Toutes ces vies ar-

rachées, cette tuerie, ce courage exemplaire, je voudrais vraiment saluer tous ceux qui sont tombés. Je voudrais, je dois, c'est un devoir, transmettre au peuple malien, aux militants du mouvement démocratique, la sympathie, le courage, le message de la communauté internationale que j'ai eu à côtoyer partout... Dans l'avion par lequel je viens d'arriver, il y a beaucoup de gens, tous ont tenu à me dire au revoir par ce qu'ils ne pouvaient pas descendre à Bamako, et à me demander de transmettre au peuple malien courageux leur sympathie, au peuple malien qui a servi d'exemple, et qui continuera à servir d'exemple pour beaucoup d'autres pays ».

Pour la nouvelle génération qui se bat aujourd'hui pour un Mali libre et la postérité

Et comme si ces propos tenus il y a quatre ans par le même Me Mountaga Tall dataient d'hier «Au-delà des spéculations politiciennes, des accusations gratuites ou de la mauvaise information liée à l'intox, nul ne saurait prouver que le CNID a été pris une seule fois à défaut sur le terrain de la droiture et de la loyauté... Nous nous sommes opposés jusqu'au bout dans l'opposition en dépit des intimidations, des frustrations, des répressions, des privations... », l'Histoire semble bien se répéter pour celui qui a rédigé le draft du document qui servira par la suite de constitution pour le Mali, la Constitution du 25 Février 1992 !

Le CNID n'est donc pas un parti issu d'un banal conclave entre quelques personnes revendiquant une vision commune sur quelques problèmes, il l'héritier du CNID-Association, pionnière de la lutte à visage découvert pour l'instauration du pluralisme démocratique au Mali. Le CNID fut également le premier parti au Mali à déposer des propositions de loi dont celle sur la légalisation du mariage religieux en 1994, à poser des questions orales et écrites au gouvernement, à interpeller le gouvernement... et même à déposer des motions de censure. Et les débats engendrés par ces initiatives ont servi de sève nourricière à notre démocratie.

Comme quoi, il faudra plus que de simples actions d'intimidation pour abattre celui qui incarne les valeurs et les vertus de ce parti, en l'occurrence Mountaga Tall, sans doute un monument pour la jeune génération !

■ Yama DIALLO



UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Soutien à la pouponnière de Niamana : La BNDA remet un chèque de 3 millions F CFA pour le parrainage de 10 enfants

3 millions de F CFA ! C'est le montant du chèque remis par la Banque nationale de développement agricole (BNDA) pour le parrainage de 10 enfants de la Pouponnière de Niamana ce, grâce au plaidoyer de l'Association Philanthropie. La remise du don s'est déroulée le mardi dernier dans l'enceinte de la Pouponnière.

En plus des responsables de la BNDA, cette remise s'est déroulée en présence du directeur national de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et du président de l'Association Philanthropie, Abdoulaye Namandy Tembely. Dans son intervention, M. Tembely a salué les responsables de la BNDA pour leur promptitude à répondre favorablement à leur demande de soutien aux plus démunis dans le cadre de l'émission Philanthropie diffusée sur l'ORTM.

"Depuis le lancement de l'émission Philanthropie en 2013, nous ne cessons de prendre

notre bâton de pèlerin pour démarcher les entreprises citoyennes. Ainsi en 2019, nous avons adressé une correspondance de soutien à l'APBF pour que chaque mois nous ayons une banque pour parrainer au moins 5 enfants. La BNDA a été la première banque à nous répondre en parrainant 5 enfants pour un montant 1 500 000 FCFA. Cette année, elle a doublé la mise avec 10 enfants pour un montant 3 000 000 FCFA", s'est félicité M. Tembely.

La directrice commerciale et marketing de la BNDA, Aïssata Touré, a rappelé que sa banque ne peut pas rester insensible à son environnement social. C'est pourquoi, a-t-elle poursuivi, depuis 4 ans la "Banque verte" a mis sur pied une politique de responsabilité sociétale de l'entreprise, politique qui lui permet d'agir sur son environnement pour le bien-être de tous.

"Le mot développement dans le nom de la BNDA prend ainsi tout son sens. Nous n'en

sommes pas à notre première expérience nous avons eu à appuyer l'AMALDEME pour que les enfants puissent avoir de l'eau potable, de l'électricité. En plus de cette pouponnière, nous avons aussi en vue une action similaire pour la Pouponnière Karangasso vers Koutiala. Tant que nous le pourrions, nous allons appuyer des initiatives de ce genre", a promis la directrice commerciale et marketing de la BNDA.

Le directeur national, représentant le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Youssouf Bagayogo, a rappelé que le Centre d'accueil et de placement familial (CAPF) est une structure sociale publique chargée de l'accueil, de l'écoute, l'orientation, l'hébergement et le placement familial.

Il a ajouté que le nombre de pensionnaires du Centre est très élevé avec 243 enfants dont 50 qui vivent avec un handicap. C'est pourquoi il a salué l'action de l'Association Philanthropie et son partenaire la BNDA pour la remise de ce chèque de 3 millions F CFA pour le parrainage de 10 enfants.

"Nous apprécions ce geste à sa juste valeur. Il contribue à soutenir l'Etat dans ses efforts de prise en charge des besoins alimentaires, sanitaires, scolaires de ces enfants vulnérables", a terminé M. Bagayogo.

■ **Kassoum Théra**





Côte d'Ivoire : Deuil national, choc et incertitudes après la mort du premier ministre

Les hommages se sont succédé après le décès d'Amadou Gon Coulibaly, qui était le candidat du parti au pouvoir pour la présidentielle d'octobre 2020.

Pour ne rien manquer de l'actualité africaine, inscrivez-vous à la newsletter du « Monde Afrique » depuis ce lien. Chaque samedi à 6 heures, retrouvez une semaine d'actualité et de débats traitée par la rédaction du « Monde Afrique ».

Il aura fallu le décès brutal, mercredi 8 juillet, du premier ministre Amadou Gon Coulibaly, pour que soient mises entre parenthèses les rivalités politiques ivoiriennes. Les drapeaux sont en berne et un deuil national de huit jours a été décrété à compter du 10 juillet. Les obsèques ont été fixées les 14 et 15 juillet à Abidjan, avant que, le vendredi suivant, M. Gon Coulibaly soit inhumé à Korhogo, sa ville natale et son fief politique, dans le Nord.

Depuis la mort, des suites de problèmes cardiaques, du plus proche collaborateur et dauphin désigné du président Alassane Ouattara, les hommages se succèdent de toutes parts. Unanimes.

Le président français Emmanuel Macron a salué « la mémoire et le dévouement d'un grand serviteur de la Côte d'Ivoire, artisan de son redressement économique et ami fidèle de la France ». Des condoléances partagées par de nombreux chefs d'Etat d'Afrique de l'Ouest. Le président nigérien Mahamadou Issoufou a fait part de sa « grande émotion », le Burkinabé Roch Marc Christian Kaboré de sa « tristesse » et leur homologue sénégalais Macky Sall de sa « peine ».

« Une longue fraternité »

En Côte d'Ivoire, le ministre de la défense, Hamed Bakayoko, qui avait assuré l'intérim pendant les deux mois d'absence du premier ministre et a souvent été opposé à lui au sein du camp présidentiel, a estimé sur les réseaux sociaux que son pays avait perdu « un digne fils, un grand serviteur » qui restera « un modèle ».

Guillaume Soro, ancien président de l'Assemblée nationale et ex-rebelle, qui vit aujourd'hui en exil en France après avoir été condamné à

vingt ans de prison, a rappelé pour sa part avoir « partagé une longue fraternité » avec « AGC ». Dans les rangs de l'opposition, Pascal Affi N'Guessan, le président du Front populaire ivoirien (FPI), a décrit à la télévision nationale « un travailleur infatigable ». L'ancien président Laurent Gbagbo, dont « AGC » fut un compagnon de route politique entre 1995 et 1999 durant le temps du « Front républicain » puis le ministre dans les gouvernements d'union nationale qui suivirent la rébellion, s'est incliné « avec respect devant la mémoire du grand serviteur de l'Etat ». Enfin, Henri Konan Bédié, qui devait être l'un de ses adversaires à la présidentielle d'octobre, a évoqué « un exemple de loyauté et de fidélité ».

Si le décès du premier ministre n'a pas suscité de manifestations particulières, les unités de gendarmerie ont été placées en alerte et, dans les rues d'Abidjan, de nombreux Ivoiriens semblaient sonnés jeudi. « Il était revenu de sa maladie, je croyais qu'il allait bien », s'est étonnée Johanne Ibo Kouakou, une commerçante, qui comme la plupart de ses concitoyens avait vu les images du retour en grande pompe au pays du premier ministre quelques jours plus tôt, après deux mois passés en France pour raison de santé. Interrogés à la volée, certains vont jusqu'à suggérer que ce retour avait été précipité pour lui permettre d'être candidat et que « la politique l'a tué ». « Quand j'ai appris la nouvelle, je me suis allongé et j'ai fondu en larmes, je n'ai pas pu faire autrement. C'était notre futur président.

Maintenant, qui sera candidat ? », s'interroge Fofana, un sympathisant du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), le parti au pouvoir.

La grande inconnue du moment

C'est désormais la grande inconnue du moment. « Toutes les options sont sur la table, y compris une nouvelle candidature du président Ouattara, a expliqué jeudi Adama Bictogo, le directeur exécutif du RHDP. A ce stade, je ne peux pas vous dire qui, mais ce sera un choix de rassemblement. » Sans plan B, la majorité n'a pas beaucoup de cordes à son arc, et n'exclut donc pas l'option d'une nouvelle candidature du chef de l'Etat, alors que celui-ci avait annoncé le 5 mars sa décision de passer la main « à une nouvelle génération ». « J'étais avec lui tout à l'heure, il est dévasté, assure M. Bictogo. Il se doit d'écouter la base des militants qui lui donnera son orientation, mais la dernière décision lui revient (...) C'est un cas de force majeure. » La désignation du nouveau candidat de la majorité devrait se faire peu après les obsèques.

La Commission électorale indépendante (CEI) a donné jusqu'au 1er septembre pour rendre les candidatures. La Constitution ivoirienne limite à deux le nombre des mandats présidentiels. Mais le chef de l'Etat estime que le



changement de Constitution en 2016, qui a eu lieu après sa réélection, lui donne légalement le droit de se présenter, l'opposition soutenant que l'esprit de la Constitution le lui interdit. Choisi en mars comme le candidat de son parti à l'élection dont le premier tour a été fixé au 31 octobre 2020, M. Gon Coulibaly « était plus qu'important dans le dispositif : il était le dispositif », estime le politologue Jean Alabro. Le RHDP a-t-il une chance de remporter le scru-

tin sans lui ? Parce qu'il maille tout le territoire, « le parti a un poids, une notoriété et une activité qui peuvent permettre à un nouveau leader de l'emporter », pense Modeste Goran, professeur de l'université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan. Les noms les plus cités jusqu'ici pour reprendre le flambeau sont celui de Hamed Bakayoko, le ministre de la défense, et de Patrick Achi, le secrétaire général de la présidence.



En grève depuis le 15 juin au Sénégal : Les greffiers ignorés par Macky et Malick Sall

La justice sénégalaise est paralysée depuis le 15 juin. Le Syndicat des travailleurs de la Justice (Sytjust) est en grève. Une situation qui porte beaucoup de préjudices aux populations. Les greffiers vont bientôt boucler un mois de grève sans que leur situation ne s'améliore.

Pis, c'est comme si les autorités n'ont aucune volonté de régler le problème.

Me Malick Sall

Le ministre de la Justice, Me Malick Sall, au lieu de les recevoir, a préféré saisir une autre

entité, à savoir l'Union Nationale des Travailleurs de la Justice (UNTJ). Une attitude dénoncée par les camarades de Me Aya Boun Malick Diop, qui l'accusent de vouloir semer la division au sein des travailleurs.

Président Macky Sall

Le président Macky Sall doit aussi recevoir ces travailleurs de la justice, selon Seydi Gassama, car cette grève est très difficile pour les populations. "Ils ne peuvent plus avoir de documents comme le certificat de nationalité, le casier judiciaire...", déclare-t-il.

Détenus victimes

"Nous avons commis un avocat pour défendre des détenus à Tamba. Mais, le juge d'instruction lui a répondu qu'il ne peut pas entendre ces détenus, parce que les greffiers sont en grève", déclare le directeur exécutif d'Amnesty International, pour montrer que cette situation porte beaucoup de préjudices aux détenus et à leur famille.



SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

Que sont-ils devenus... Ousmane Guindo : Dieu, la famille et le Stade malien



Ousmane Guindo est un ancien international de l'Etoile filante de Ouaga (Efo) et du Stade malien de Bamako. Fils d'un ancien commis de l'administration coloniale qui a travaillé à la Compagnie française de développement du textile (CFDT) en Haute Volta, il a passé une bonne partie de son enfance auprès de ses parents. D'abord à Koudougou, puis dans la capitale où sa sélection pour les compétitions inter scolaires a facilité son intégration dans l'Africa FC de Ouaga, une équipe de 2e division en 1968. Convoité en même temps par l'Etoile filante de Ouaga, il ne pouvait transférer avant deux ans selon les textes de la Fédération. Il finira par rejoindre

ce club au bout du délai statutaire. Il réalisera le doublé avec l'Efo, qui a également raflé les différentes coupes de la ligue.

Parallèlement à sa carrière de footballeur, Ousmane Guindo voulait aussi faire carrière dans l'armée, à travers le concours d'entrée au Prytanée militaire de la Haute-Volta. Son père qui n'était pas de cet avis va lui appliquer un plan B. Il est renvoyé à Bamako le 5 janvier 1973. Voilà comment il s'est retrouvé au Stade malien de Bamako quelques semaines après son arrivée dans le pays. Cette période a coïncidé avec le départ de certains cadres du club pour l'Europe et l'émergence du "Jardin d'enfants" de l'entraîneur Ben Oumar Sy. Ousmane

Guindo gagne sa place de titulaire incontesté à partir de 1975 jusqu'à sa retraite en 1982. Date à laquelle nous l'avons véritablement dévisagé comme maillon important de l'effectif du Stade malien de Bamako, surtout lors de la finale de la Coupe du Mali contre l'AS Biton de Ségou qui a remonté les deux buts stadistes et obtenu même un penalty sur une faute de Guindo.

Cependant, un fait nous a marqué quand le Stade a marqué son troisième but sur penalty. Au coup de sifflet de l'arbitre pour sanctionner la faute, aucun joueur stadiste n'a voulu prendre sa responsabilité pour tirer le coup de pied jusqu'à ce que Cheick Oumar Koné intervienne. Il traversera la ligne médiane tout en se dirigeant vers Ousmane Guindo pour lui remettre le ballon, dans une atmosphère de panique dans le camp du Stade malien, aussi bien du côté des joueurs, que dans les gradins. Parce que l'AS Biton tenait à assommer l'adversaire. Que s'est-il passé ? Qu'est-ce qu'il a ressenti ? Ousmane Guindo s'en souvient : "Je ne cesse de penser à ces moments parce que ce jour de finale je pouvais faire perdre l'équipe. D'abord c'est moi qui ai commis la faute du penalty de l'AS Biton, et c'est moi aussi qui ai tiré le penalty du Stade. Le gardien de but Modibo Dix a remarqué ma déception, il est venu me remonter le moral tout en me promettant d'arrêter le penalty. Il en a été ainsi. Comme vous vous rappelez bien, c'est Cheick Oumar Koné qui m'a confié la lourde responsabilité de tirer le penalty stadiste. Dans les deux situations, j'ai ressenti une douleur morale, consécutive aux conséquences qui pouvaient en découler. C'est après le match que j'ai su l'ampleur de ce qui pouvait m'arriver. Ma sœur aînée était dans les gradins, et elle pleurait quand je devais tirer le coup de pied. Dieu merci, tout s'est bien passé. Mais cette finale fut chaude. Heureusement que le Stade s'est ressaisi pour empêcher l'exploit ségovien". C'est cet ancien international du Stade de Bamako qui est notre héros pour la rubrique "Que sont-ils devenus ?" Nous l'avons rencontré au terrain d'entraînement des Blancs de Bamako. Qu'est-ce qui

explique son virage radical dans l'islam ? Qu'est-ce qu'il pense de la mise en place d'une coordination au Stade malien ? Pourquoi a-t-il accepté de s'embarquer dans le bateau du coordinateur Cheick Fanta Mady Diallo ? L'ancien milieu de terrain des Blancs a trouvé les réponses justes pour toutes ces questions.

Tous ceux qui fréquentent Ousmane Guindo peuvent l'affirmer : ses deux préoccupations sont Dieu et sa famille avant le Stade malien. Il ne rate aucune prière à la mosquée. C'est pour cette raison que nous avons passé plusieurs mois avant de lui mettre la main dessus. Il estime que sa radicalisation n'est pas un événement, il n'est pas un nouveau musulman, rappelant que depuis son adolescence, il pratique cette religion. Ses compagnons à l'internat au Stade malien, et en équipe nationale peuvent témoigner qu'il a toujours jeûné lors des regroupements.

En demandant à Ousmane Guindo ce qu'il pense des différents entraîneurs du Stade Malien qu'il a connus en tant que joueur, il ne manque pas de qualificatifs à la mesure de la valeur des trois techniciens : Charles Jondot qui lui a inculqué la personnalité, Bakoroba Touré a cultivé dans son cœur la volonté de vaincre dans le fair-play, et Mamadou Kéita dit Capi qui lui a appris beaucoup de choses.

Ce jour-là, Ousmane Guindo assistait à une réunion de la coordination du club avec les supporters. Faudrait-il rappeler qu'il a été sollicité par Cheick Fanta Mady Diallo pour le pilotage des affaires jusqu'à la prochaine assemblée générale. Sur la question il nous a expliqué les motivations qui ont conduit à

l'idée de coordinateur. En tant que fils du club, en sa qualité d'ancien joueur, il est tout à fait normal pour lui qu'il se mette à la disposition des dirigeants du Stade, pour lui donner une nouvelle orientation.

Rigueur sur l'homme

À ses débuts en Haute Volta, et au Stade malien de Bamako, Ousmane Guindo évoluait aux postes de couloir gauche et d'avant-centre selon les circonstances. C'est l'entraîneur Charles Jondot qui l'a reconverti latéral gauche face au Djoliba en 1976 parce que dans ce match, l'ailier droit du Djoliba Oumar Kassogué dit Oulof malmenait le bastion défensif stadiste.

Les différents entraîneurs ont fini par le repositionner comme milieu défensif pour donner plus de visibilité à sa rigueur sur l'homme. Il a joué trois finales de coupes du Mali (1975, 1979, 1982). L'édition évoquée plus haut est son seul succès dans cette compétition. À cela, il faut ajouter les Jeux africains d'Alger de 1978, la Coupe Amilcar Cabral jouée en Guinée-Bissau la même année. Après ces deux compétitions son parcours au Stade, qui aura duré neuf saisons, a été estropié par une grave blessure en 1978, qui a nécessité même une intervention chirurgicale en France.

Paradoxalement il avait décliné en 1976 l'offre pour sa première sélection en équipe nationale. La raison ? Parce qu'il n'a pas été convoqué à la radio comme les autres joueurs. L'entraîneur Karounga Kéita dit Kéké lui avait fait appel de façon verbale, une entorse aux

principes élémentaires de la considération vis-à-vis d'un joueur sur lequel on a porté sa confiance. Ce qui est évident, la Fédération a mis en garde l'administration du Stade par rapport à l'attitude de Guindo et a menacé de le sanctionner en cas de récidive.

Le malheur des uns...

Fidèle lecteur de la rubrique "Que sont-ils devenus ?", il a tenu au tout début de notre entretien à donner ses impressions sur le passage de Sadia Cissé. Pour lui c'est l'un des meilleurs de l'année 2019. Seulement le bon souvenir évoqué par l'ancien joueur du Djoliba est pour lui un très mauvais souvenir, c'est-à-dire la finale de la Coupe du Mali de 1975, jouée en deux éditions et remportée finalement par le Djoliba par le minimum d'un but à zéro.

Ce classico malien a enregistré non seulement la défaite des Blancs, mais aussi l'expulsion de notre héros du jour. Raison pour laquelle il le qualifie de mauvais souvenir.

Ousmane Guindo est marié et père de quatre enfants. Embauché à la Société malienne d'importation et d'exportation (Somix) en 1975 par les dirigeants de son club, il dit avoir pris sa retraite anticipée en 1982 pour se consacrer à autre chose. Aujourd'hui il fait du commerce général.

En musulman, il aime d'abord la religion, la franchise, l'honnêteté et déteste le mensonge et la trahison.

■ O. Roger Sissoko





Bélier (21 mars - 19 avril)

Plutôt que de rentrer dans des confrontations musclées, vous mettrez le focus sur la stratégie « du rassembler plutôt que diviser ». Et cela marchera. Avec une équipe galvanisée, vous parviendrez à terminer dans les temps un chantier ou dossier compliqué.

L'équilibre de votre budget sera le cadet de vos soucis. Vous aurez surtout envie de vous faire plaisir et de vous acheter tout ce qui vous passera par la tête. Attention toutefois à ne pas dépasser les limites disponibles, car vous en ferez les frais.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Si votre tâche est routinière, une opportunité vous amènera à changer d'orientation. Vous devrez passer par une formation pour que le changement devienne effectif, mais la perspective d'une évolution vous incitera à tenter cette aventure professionnelle.

Une contrariété vous fera sortir de vos gonds. Vos désaccords porteront sur des questions financières ou sur les clauses d'un contrat qui n'auront pas été respectées. Vérifiez aussi les documents administratifs comme les assurances ou les impôts.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous travaillez avec des personnes compétentes. Elles vous aident à avancer plus vite sans vous fatiguer. Une nouvelle activité démarre et elle vous plaît. Un rapprochement peut se faire avec un collaborateur. Cette complicité vous encourage pour travailler.

Les dépenses peuvent concerner les sorties et les plaisirs. Vénus en Balance vous donne la possibilité d'avoir un budget plus important pour les dépenses. La tranquillité d'esprit vous accompagne. Mais la prudence reste de mise pour conserver la stabilité.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Dans la société où vous travaillez, vous aurez le sentiment d'être la cinquième roue du carrosse. À votre décharge, vous aurez tout de même des éléments qui conforteront votre impression : des réunions qui se déroulent sans vous, avancement bloqué, etc.

Très mal guidé par Saturne, vous prendrez un cap financier qui vous conduira droit sur des délais difficiles à tenir ou sur un dépassement de votre découvert. Le fait de vous trouver déjà en milieu de mois, en manque d'argent, vous rendra aigri.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous penserez avancer d'un petit pas, alors que vous ferez un grand bond en avant dans votre activité. On ne vous reconnaîtra pas dans cette humilité et certains se demanderont si vous serez sincère ou s'il s'agira d'une tactique pour vous glorifier.

Vous ne baisserez pas les bras, même si tout semblera concourir à vous décourager sur le plan financier. Vous aurez des atouts dans votre manche et vous abattrez vos cartes positives à la dernière minute afin de remporter le jackpot qui vous reviendra.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Venant vous appuyer, Uranus vous poussera à élever votre niveau d'ambition ou à travailler davantage. Cette planète soutiendra vos projets, vous fabriquera un réseau en béton et vous apportera un supplément de chance qui fera toute la différence.

Bien placé dans votre secteur II, Mercure vous sera d'une aide précieuse pour faire le point sur l'ensemble de vos engagements, de façon à vérifier qu'ils soient bien adaptés à vos besoins. Moyennant quoi, votre budget sera stabilisé et équilibré.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Un supérieur hiérarchique peut vous demander un rendez-vous. Il flotte dans l'air une ambiance favorable à votre évolution. La journée pourrait vous apporter un nouveau contrat. Des pourparlers vont dans ce sens. Faites attention aux clauses dans le contrat.

Peu d'inquiétude est à venir et vous avez bien raison. Les astres permettent de vivre au-dessus de vos moyens. Pourtant, la crainte n'est pas là. Vous restez confiant dans votre relation à l'argent. Un budget suffisant permet de tenir l'équilibre financier.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous n'aurez plus du tout envie de papoter avec vos collègues. Ce sera silence radio ! Côté travail, en revanche, pas de stress et encore moins de dossiers complexes à traiter..., le rêve ! Profitez-en, car cela ne pourra pas durer indéfiniment.

À la manière d'un ministre des finances, vous proposerez à votre famille un budget pour la rentrée de septembre. Comme de bien entendu, il ne fera pas l'unanimité. Pour éviter les querelles interminables, vous allez procéder à un vote. C'est la démocratie !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

La tête pleine de projets et avec des idées nouvelles pour avancer dans votre secteur professionnel, les réponses mitigées pour certaines, voire franchement hostiles pour d'autres vous refroidiront. Vous aurez un atout de taille qui changera la donne.

Bien que très optimiste sur vos chances financières, vous écouterez la voie de la raison et du compromis afin de ne pas mettre tous vos oeufs dans le même panier. Vous pourriez d'ailleurs faire appel à un conseil avisé, aidé par Mercure en Balance.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos responsabilités seront au premier plan et, comme tout Capricorne qui se respecte, plus on vous en confiera, plus vous aurez l'impression d'avoir de la valeur. Mais certaines d'entre elles seront lourdes et vous prendront un temps considérable.

Vous devrez faire attention à de possibles irrégularités, notamment si vous attendez une rentrée d'argent de type versement de primes. Même conseil, si vous négociez des échéances de remboursement. Vérifiez que tout sera conforme à vos intérêts.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aimeriez trouver un poste qui vous met en avant. Votre caractère affirmé ne passe pas inaperçu. Une recherche d'un nouveau travail vous séduit. Les recherches se multiplient. Elles peuvent vous conduire vers des profils de postes intéressants.

Pensez à mieux gérer le budget. Il règne un contexte de fortes dépenses. Hélas votre meilleure volonté cède aux tentations. Le shopping peut être un moment de frais multiples. Des regrets sont possibles. Peu d'économie est possible pour le moment.



Poisson (19 février - 21 mars)

Côté professionnel, vous avez assez de talent pour aller là où personne n'ose s'aventurer. Du coup, vous redonnerez un sens aux initiatives en pariant sur la réussite à grande échelle. Avec la Lune noire en embuscade, vous ne vous contenterez pas des miettes.

En ce début de semaine, vous serez doublement prudent. Extrêmement réaliste, vous anticiperez vos besoins financiers, ainsi que ceux de votre entourage. À titre personnel, vous aurez toujours une poire pour la soif... C'est-à-dire, des économies..

**Promo
Modem 4G**



Proche de vous

29 000 FCFA

au lieu de ~~39 900F~~

- 25%

**JUSQU'À 10 APPAREILS
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



4G



Malitel

Proche de vous

**5 Go
offerts**



SPiRiT

Jusqu'au 30 juin 2020

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

